

COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

Réunion du 1er juin 2026

Présents : Thierry BOKOBZA (Président), MM. Marcel LACABANNE, Didier PELLETIER, Julien RODRIGUES LOPES, Stéphane PILLEMONT représentant la CDA, Laurent PATRIGEON

Absents excusés : MM. Adrien BARROIS, Jean-Luc BOIVIN, Thierry COLOMBO, Tony GABIER, Jean-Eric INACIO, Melvin GOMES, Michel LOUVEL, , Mmes Laetitia GRIVOT, Yvane JONNAIS, Mme Monique ELISABETH

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

JOURNÉE NATIONALE DEBUTANTS

La Commission a effectué la répartition des équipes sur les différents créneaux et a reçu les clubs lors de la réunion de présentation du mercredi 27 mai.
Lors de celle-ci elle a malheureusement pu constater les nombreuses absences des clubs.

Par conséquent, cette réunion étant obligatoire compte tenu des informations primordiales communiquées au cours de celle-ci pour le bon déroulement de cet événement d'envergure et en application de l'annexe 2 du RS DYF la Commission a décidé d'appliquer une sanction financière de 25€ aux clubs excusés et 50€ pour ceux n'ayant pas prévenu de leur absence.

Absent excusé (25€)

- AUBERGENVILLE FC
- BONNIERES FRENEUSE FC
- CELLOIS CS
- CHANTELOUP US
- GUERVILLE ARNOUVILLE AS
- RAMBOUILLET FC
- ROSNY CS
- VINSKY FCM

Absent non excusé (50€)

- BAILLY NOISY SFC
- BUC FOOT AO
- CHATOU AS
- ELANCOURT OSC
- FONTENAY FLEURY FC
- FONTENAY ST PÈRE AS
- FOURQUEUX AS
- HARDRICOURT US

- HOUILLES SO
- MANTES VIVONS FOOT
- MANTOIS 78 FC
- MESNIL ST DENIS AS
- MONTFORT FC
- POISSY FC
- PORT MARLY CS
- RAMBOUILLET FC
- TRAPPES ES
- VERNEUIL ENTENTE
- VERSAILLES JUSSIEU AS
- VILLIERS LE MAHIEU AS
- YVELINES US

Tous ces clubs sont invités à se présenter au District aux horaires d'ouverture afin de récupérer les bracelets et prendre connaissance des messages importants pour cette journée.
Votre venue doit se faire au plus tard le vendredi 12 juin, sans quoi votre club sera susceptible de ne plus participer à l'évènement.

Pour conclure, la présentation effectuée lors de la réunion sera communiquée à tous les clubs au cours de la semaine.

COURRIERS

VERNEUIL US

Demande du club pour annuler/reporter les rencontres prévues le samedi 6 juin, car il est l'organisateur des finales des Coupes des Yvelines.

Pour les U12 la Commission vous demande de vous mettre d'accord avec le club d'ÉLANCOURT pour une nouvelle date

CARRIERES GRESILLONS AS

Courrier du club expliquant qu'il ne participera à aucun plateau U7 & U9 d'ici la fin de saison.

La Commission s'étonne de ce courrier sans explications, par conséquent, elle sanctionnera le club d'une amende de 15€ par équipes pour absence non excusée à plateau.

Afin de combler ces absences, pour le plateau U7 du 6 juin, VERNOUILLET FC sera site d'accueil et recevra BONNIERES et HOUILLES AC.

CATÉGORIE U6-U9 PLATEAUX U8/U9

GARGENVILLE STADE du 13/06

Le club nous signale ne pouvoir ni organiser, ni participer à un plateau à cette date en raison de l'organisation de son tournoi.

La Commission ne comprend pas pourquoi dans ce cas, vous avez inscrit des équipes à cette date, sachant qu'elles sont toutes facultatives. Elle demande de nouveau aux clubs de HOUILLES AC, HOUILLES SO & ISSOU AS si l'un d'eux peut recevoir ce plateau.

Nous sommes toujours en attente d'un retour des clubs précités sur la possibilité d'accueillir

GAMBAIS AS du 13/06

Le club nous signale ne pouvoir ni organiser, ni participer à un plateau à cette date en raison de l'absence de joueurs et d'encadrants.

La Commission ne comprend pas pourquoi dans ce cas, vous avez inscrit des équipes à cette date, sachant qu'elles sont toutes facultatives. La Commission réajuste les plateaux comme suit : MAUREPAS AS est affecté sur le site de MAGNY 78 FC.

PLATEAUX U8/U9 ESPOIRS

VILLENES ORGEVAL FC du 13/06

Le club nous signale ne pouvoir ni organiser, ni participer à un plateau à cette date.

La Commission vous indique que le calendrier est connu depuis le début de saison, et que sur ces plateaux, le club s'est engagé pour la saison. Le club de VILLENES ORGEVAL doit proposer une nouvelle date aux clubs de MANTOIS et VOISINS.

Nous sommes toujours en attente d'un retour du club de VILLENES ORGEVAL sur l'organisation de ce plateau.

FORFAIT AVISE CRITERIUMS U10-U11

1er forfait : 13€
(Annexe 2 RS DYF)
Rencontres du 30/05/26

55571264 : MAISONS LAFFITTE FC 1
55572205 : BONNIERES FRENEUSE FC 3
55571590 : MAISONS LAFFITTE FC 2
55571350 : CARRIERES GRE AS 3

CRITERIUMS U12-U13

1er forfait : 13€
(Annexe 2 RS DYF)
Rencontres du 30/05/26

55570316 : INTERFOOT 1
55570697 : MONTFORT FC 2
55570558 : EPONE USBS 2
55570586 : GARGENVILLE STADE 1
55570108 : VOISINS FC 22

2ème forfait : 21,50€
(Annexe 2 RS DYF)

55570696 : ABLIS FC SUD 78

3ème forfait + forfait général : 26,50 + 34€
(Annexe 2 RS DYF)
Rencontres du 30/05/26

55570361 : INTERFOOT 2

CRITERIUMS ESPOIRS U12-U13

1er forfait : 13€
(Annexe 2 RS DYF)
Rencontres du 30/05/26

55569449 : TRIEL AC 1
55569546 : CROISSY US 21

2ème forfait : 21,50€
(Annexe 2 RS DYF)

55569726 : YVELINES US 21

ABSENCE NON EXCUSEE A PLATEAU

La Commission n'excuse pas les absences des clubs pour des raisons d'indisponibilités sur la date, sachant que les inscriptions sont récentes et qu'il suffisait pour ces clubs de ne pas s'inscrire. Il faut comprendre que la programmation des plateaux n'est pas anodine et demande du temps, elle invite donc les clubs à chaque phase d'inscription de s'inscrire au plus proche de la réalité.

PLATEAUX U6/U7

Amende : 15€ par équipe engagée
(Annexe 2 RS DYF)
Plateaux du 06/06/26

FEUCHEROLLES USA : 3 équipes : 45€

PLATEAUX U8/U9

Amende : 15€ par équipe engagée
(Annexe 2 RS DYF)
Plateaux du 30/05/26

GAMBAIS AS : 1 équipe : 15€

FEUILLES PLATEAUX INCOMPLETES

U6-U7

Amende : 8€
(Annexe 2 RS DYF)
Plateaux du 23/05/2026

AUBERGENVILLE (MANQUE LICENCES + NOMS + SIGNATURES)
JOUY EN JOSAS (MANQUE 1 LICENCE + NOM + SIGNATURE)

FEUILLES PLATEAU MANQUANTES

U6-U7

Rappel avant amende
Plateaux du 23/05/2026

PLAISIROIS FO
ABLIS FC SUD 78
GARGENVILLE STADE
FONTENAY ST PÈRE AS
CHANTELOUP LES VIGNES

U8-U9 ESPOIRS

Rappel avant amende au
Rencontres du 23/05/26

Fiche équipe

ELANCOURT OSC
HOUILLES AC
CARRIERES SUR SEINE
TRAPPES ES
MESNIL ST DENIS ASL
NEAUPHLE PONTCHARTRAIN 78RC
GUYANCOURT FOOTBALL ES
CHATOU AS
CLAYES S/S BOIS USM

PLATEAUX DECOUVERTE U9

Amende après rappel : 20€
(Annexe 2 RS DYF)
Plateaux du 09/05/26

ISSOU AS
CONFLANS RACING
GUYANCOURT ES

RENCONTRES DECOUVERTE U13

Amende après rappel : 20€
(Annexe 2 RS DYF)
Plateaux du 09/05/26

CARRIERES GRE AS
TRAPPES ES

FEUILLES MATCHES MANQUANTES U12-U13 ESPOIRS

Rappel avant amende et match perdu par pénalité aux 2 clubs
Rencontres du 23/05/2026

U12

55569762 BONNIERES FRENEUSE FC 21 / YVELINES US 21

U13

55569483 BAILLY NOISY SFC 1 / CHESNAY 78 FC 1

FEUILLES JONGLERIE MANQUANTES U10-U11 ESPOIRS

Amende après rappel au club d'accueil : 20€
& Pénalité sportive sur l'épreuve technique selon les modalités
du règlement
Rencontres du 09/05/2026

U10

CHATOU AS / GUYANCOURT ES
Pénalité aux 2 équipes.

U12-U13 ESPOIRS

Rappel avant amende
& Pénalité sportive sur l'épreuve technique selon les modalités
du règlement
Rencontres du 23/05/2026

U12

55569585 PARIS SAINT-GERMAIN 21 / FOURQUEUX AS 21
55569583 VELIZY ASC 21 / VERNEUIL ENTENTE 21
55569629 ST GERMAIN FC 21 / GARGENVILLE STADE 21
55569630 TRIEL AC 21 / MARLY LE ROI US 21
55569673 CARRIERES S/SEINE US 21 / MAUREPAS AS 21
55569675 NEAUPHLE PONT RC 78 21 / MONTIGNY LE BX AS 21
55569719 SARTROUVILLE ES 22 / CHAMBOURCY ASM 21
55569720 LIMAY ALJ 21 / MESNIL ST DENIS AS 21
55569761 BOIS D'ARCY AS 21 / CLAYES S/BOIS USM 21
55569762 BONNIERES FRENEUSE FC 21 / YVELINES US 21
55569765 PECQ US 21 / CONFLANS FC 22

U13

55569483 BAILLY NOISY SFC 1 / CHESNAY 78 FC 1